

**Conseil économique et social**Distr.: Générale
21 décembre 2005Français
Original: Anglais**Commission des stupéfiants**

Quarante-neuvième session

Vienne, 13-17 mars 2006

Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Trafic et offre illicites de drogues: situation mondiale
en ce qui concerne le trafic de drogues et mesures prises
par les organes subsidiaires de la Commission****Situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues****Rapport du Secrétariat***Résumé*

Le présent rapport donne un aperçu général des tendances et des caractéristiques de la production et du trafic illicites de drogues au niveau mondial d'après les renseignements les plus récents dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

En 2005, la superficie cultivée en pavot à opium illicite en Afghanistan a diminué de 21%. Cependant, sous l'effet des bonnes conditions météorologiques, la production totale d'opium n'a reculé que marginalement. En Asie du Sud-Est, la culture illicite du pavot à opium a continué de régresser tant en République démocratique populaire lao qu'au Myanmar. Le résultat net de cette évolution est un déclin estimé à 4% de la fabrication potentielle d'héroïne, qui est tombée à 467 tonnes. L'Afghanistan représente désormais 88% de la production mondiale illicite d'opium.

Dans les pays andins, après avoir diminué pendant trois années consécutives, la culture illicite du cocaïer a augmenté de 3% en 2004. La culture du cocaïer a reculé en Colombie mais progressé aussi bien en Bolivie qu'au Pérou. La production potentielle de cocaïne a été estimée à 687 tonnes en 2004, soit une progression de 2% par rapport à l'année précédente. Sur ce total, la Colombie a représenté 56%, le Pérou 28% et la Bolivie 16%.

* E/CN.7/2006/1.



L'année 2004 s'est caractérisée par une progression des saisies pour toutes les drogues à l'exception des stimulants de type amphétamine (moins 26%). Les saisies mondiales de substances de type ecstasy ont cependant augmenté de 77%.

Des quantités exceptionnellement élevées aussi bien d'héroïne (59 tonnes, soit une progression de 11%) que de cocaïne (578 tonnes représentant une augmentation de 16%) ont été saisies en 2004.

Les pays d'Europe ont déclaré l'augmentation absolue la plus importante pour ce qui est des saisies d'héroïne. Pour la première fois, les quantités saisies d'héroïne en Europe du Sud-Est ont dépassé celles de l'Europe occidentale et centrale. Les pays voisins de l'Afghanistan sont restés durement touchés par le trafic des opiacés. Les saisies d'héroïne ont reculé dans les Amériques et en Océanie mais ont augmenté en Afrique, en particulier en Afrique occidentale.

Les saisies de cocaïne en Amérique du Nord et en Amérique du Sud ont représenté au total plus des trois quarts du total mondial. Les saisies en Europe sont restées stables, mais à des niveaux élevés. L'Amérique centrale demeure l'un des itinéraires de transit privilégiés des trafiquants. En Afrique, les interceptions de cocaïne, dont les niveaux étaient comparativement faibles, ont doublé.

Les saisies mondiales d'herbe de cannabis ont augmenté de 7% et celles de résine de cannabis de 6%. L'Afrique et l'Amérique du Nord ont continué de représenter l'essentiel des saisies d'herbe de cannabis, les pays d'Europe comptant pour la plus grande partie des saisies de résine de cannabis.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-5	5
II. Tendances mondiales des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale, 2004-2005	6-20	5
A. Cannabis	6	5
B. Opium	7-14	6
C. Coca	15-20	8
III. Tendances mondiales et régionales du trafic de drogues illicites, jusqu'en 2004 ..	21-82	10
A. Cannabis	22-32	13
B. Opiacés	33-49	16
C. Cocaïne	50-60	20
D. Stimulants de type amphétamine	61-81	22
E. Autres drogues	82	28
IV. Conclusion	83-89	28

Figures

1. Culture illicite du pavot à opium dans le monde, 1993-2005	6
2. Production illicite d'opium dans le monde, 1993-2005	6
3. Culture illicite du cocaïer dans le monde, 1993-2005	8
4. Fabrication potentielle de cocaïne dans le monde, 1993-2005	8
5. Fabrication potentielle de cocaïne en pourcentage de la fabrication potentielle mondiale; Bolivie, Colombie et Pérou, 2003	9
6. Fabrication potentielle de cocaïne en pourcentage de la fabrication potentielle mondiale de cocaïne, 2003	9
7. Évolution des saisies mondiales de drogues, 1993-2004	10
8. Évolution des saisies mondiales de drogues, 2003-2004	11
9. Évolution des saisies de drogues en Afrique, 2003-2004	11
10. Évolution des saisies de drogues dans les Amériques, 2003-2004	11
11. Évolution des saisies de drogues en Asie, 2003-2004	12
12. Évolution des saisies de drogues en Europe, 2003-2004	12
13. Évolution des saisies de drogues en Océanie, 2003-2004	12
14. Saisies mondiales d'herbe de cannabis, 1993-2004	13
15. Répartition des saisies d'herbe de cannabis par sous-région en 2004	14
16. Saisies mondiales de résine de cannabis, 1993-2004	15
17. Répartition des saisies de résine de cannabis par sous-région en 2004	15
18. Saisies mondiales d'opiacés, 1993-2004	16
19. Saisies mondiales d'héroïne, 1993-2004	17

20. Répartition des saisies d'héroïne par sous-région en 2004.	18
21. Évolution des saisies d'héroïne dans les régions situées le long des principaux itinéraires de trafic, 1997-2004	19
22. Saisies mondiales de cocaïne, 1993-2004	20
23. Répartition des saisies de cocaïne par sous-région en 2004	21
24. Saisies de cocaïne en Amérique du Nord et en Europe occidentale et centrale, 1993-2004	22
25. Saisies mondiales de stimulants de type amphétamine, 1993-2004	24
26. Répartition des saisies de stimulants de type amphétamine (y compris ecstasy et autres hallucinogènes) par sous-région en 2004	25
27. Répartition des saisies de méthamphétamine par sous-région en 2004	25
28. Répartition des saisies d'amphétamine par sous-région en 2004	26
29. Répartition des saisies d'ecstasy (et autres hallucinogènes) par sous-région en 2004	27

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu de l'évolution de la production et du trafic des principales drogues illicites aux niveaux mondial et régional, sur la base des renseignements les plus récents dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).
2. Le rapport dresse un tableau de la situation du trafic de drogues dans le monde pour aider les États Membres à lutter contre la production et le trafic de drogues illicites.
3. Les données concernant les cultures illicites et la production de drogues d'origine végétale sont tirées des dernières enquêtes sur la surveillance des cultures illicites de l'ONUDC. Les principales sources de renseignements sur les saisies de drogues sont les réponses aux questionnaires destinés aux rapports annuels, (troisième partie, Offre illicite de drogues), communiquées par les gouvernements pour 2004 et les années antérieures.
4. Parmi les autres sources d'information, il faut citer les rapports concernant les grosses saisies de drogues reçus par l'ONUDC ou présentés à la Commission des stupéfiants et ses organes subsidiaires. Le présent rapport se fonde sur les renseignements qu'avait reçus l'ONUDC au 17 novembre 2005.^a
5. Les tendances du trafic décrites dans le présent rapport se fondent essentiellement sur les données relatives aux saisies de drogues. Les statistiques concernant les saisies constituent des indicateurs indirects valables des tendances du trafic mais il faut les considérer avec prudence car elles dépendent également de l'importance et de l'efficacité des moyens de détection et de répression et correspondent aux différentes méthodes d'établissement des rapports.

II. Tendances mondiales des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale, 2004-2005

A. Cannabis

6. Le cannabis reste, dans le monde, la drogue d'origine végétale la plus couramment produite et consommée et celle qui fait l'objet du plus vaste trafic. Le Maroc demeure le principal producteur de résine de cannabis (haschisch) dans le monde; la résine de cannabis qui est produite dans ce pays est essentiellement destinée aux marchés européens. L'enquête qu'a réalisée en 2004 l'ONUDC sur la culture de plants de cannabis au Maroc^b a estimé la superficie cultivée à 120 500 hectares (ha) (10% de moins qu'en 2003). L'Afghanistan et le Pakistan approvisionnent aussi le marché international en résine de cannabis pour une production totale estimée à 7 400 tonnes. Le démantèlement de plus de 300 laboratoires illicites produisant des substances apparentées au cannabis a été signalé dans le monde entre 2003 et 2004, en majorité dans des pays d'Europe. Au total, 41 États Membres de toutes les régions ont fait état d'interventions visant à éradiquer des plants de cannabis au cours de la même période.

B. Opium

1. Culture illicite du pavot à opium et production d'opium

7. En 2005, la superficie cultivée en pavot à opium illicite en Afghanistan a reculé de 21%, tombant à 104 000 ha. Ce recul général cache cependant d'importantes différences régionales. La production d'opium a doublé dans les régions septentrionales et occidentales d'Afghanistan, tandis qu'elle a baissé dans les provinces du Centre, de l'Est et du Nord-Est. Sous l'effet des bonnes conditions météorologiques, le rendement moyen de l'opium a augmenté de 22%. En conséquence, la production totale d'opium n'a régressé que marginalement (4 100 tonnes au lieu de 4 200 tonnes en 2004).^c

8. Par suite de l'évolution en Afghanistan et en Asie du Sud-Est, la superficie totale cultivée en pavot à opium illicite dans le monde a diminué de 22% pour s'établir à 152 700 ha. La production mondiale d'opium illicite a régressé de 4% pour tomber à 4 670 tonnes (voir les figures 1 et 2). L'Afghanistan représente actuellement 88% de l'opium illicite produit dans le monde.

Figure 1

Culture illicite du pavot à opium dans le monde, 1993-2005

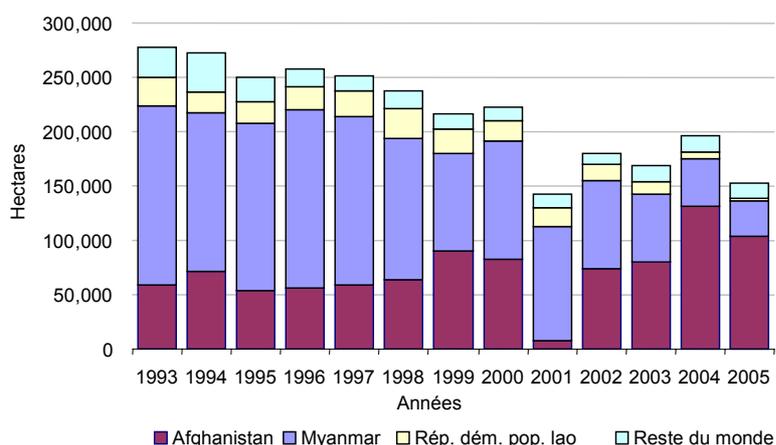
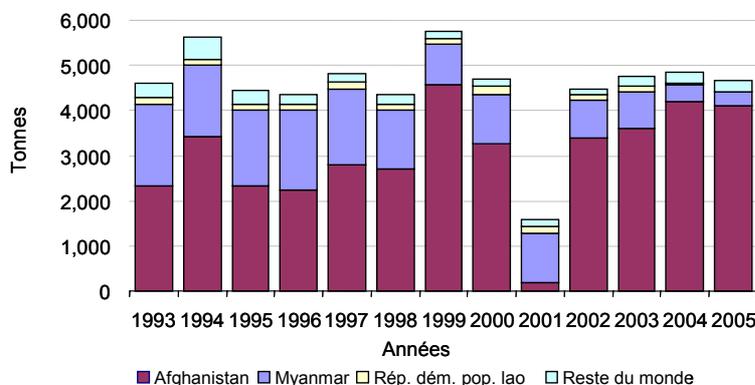


Figure 2

Production illicite d'opium dans le monde, 1993-2005



9. L'enquête réalisée par l'ONUDC en 2005 concernant le Myanmar,^d qui est le deuxième producteur mondial d'opium illicite, a montré que la superficie cultivée a encore diminué de 26% pour tomber à 32 800 ha. La production potentielle d'opium était estimée à 312 tonnes (16% de moins qu'en 2004). Par conséquent, le Myanmar représente aujourd'hui 7% de la production d'opium illicite dans le monde, soit un repli par rapport aux 8% de 2004 et près d'un quart de la production mondiale en 2000.

10. Quelque 193 000 ménages, soit près de 1 million de personnes, restent employés dans la culture du pavot à opium au Myanmar, ce qui correspond à une baisse de 26% par rapport à l'année précédente. On craint cependant que la rapide éradication du pavot à opium au cours de ces quelques dernières années ne soit compromise si l'on ne s'attaque pas au problème de la pauvreté croissante parmi les agriculteurs.

11. L'enquête réalisée en 2005 par l'ONUDC sur l'opium dans la République démocratique populaire lao^e a fait apparaître une nouvelle baisse de 73% de la superficie cultivée en pavot à opium, qui ne s'élève aujourd'hui qu'à 1 800 ha. La République démocratique populaire lao venait en 2000 au troisième rang des producteurs mondiaux de pavot à opium; 14 tonnes seulement d'opium ont été produites dans ce pays d'après les estimations en 2005. Malgré cela, 270 villages, soit 6 200 ménages, cultivaient encore du pavot à opium dans ce pays en 2005. La Colombie, le Mexique, le Pakistan, la République démocratique populaire lao et d'autres pays représentent à eux tous les 5% restants de la production mondiale de pavot illicite.

12. Outre les efforts d'éradication déployés en Afghanistan, au Myanmar et dans la République démocratique populaire lao, des rapports faisant état d'initiatives d'éradication du pavot à opium en 2004 ont été reçus de la Colombie, de la Fédération de Russie, de l'Inde, du Mexique, du Pakistan, du Pérou et de la République de Moldova. Sept autres pays ont signalé l'éradication du pavot à opium sur des superficies totalisant moins de 100 ha.

2. Fabrication illicite d'héroïne

13. En 2004, la production d'héroïne a continué à l'intérieur des frontières de l'Afghanistan. Les autorités afghanes ont signalé le démantèlement de 125 laboratoires illicites (y compris des laboratoires spécialisés dans la fabrication de résine de cannabis). Les précurseurs chimiques utilisés dans ces laboratoires clandestins pour fabriquer de l'héroïne proviendraient de différents pays d'Asie ainsi que d'Europe.

14. En Asie du Sud et du Sud-Est, des laboratoires clandestins fabriquant des opiacés auraient été démantelés par les autorités de l'Inde, de la Malaisie, du Myanmar et de la Région administrative spéciale de Hong Kong, Chine. En Europe, des activités illicites de fabrication d'opiacés ont été déclarées par le Bélarus, la Fédération de Russie, la République de Moldova et la Turquie. Les autorités polonaises ont signalé un recul du nombre de laboratoires clandestins fabriquant de "l'héroïne polonaise" qui ont été découverts, ce qui, d'après elles, pourrait traduire un déclin de la fabrication d'héroïne et une production en hausse d'amphétamine ou de cannabis illicites. Dans les Amériques, la Colombie et le Mexique ont signalé le démantèlement de laboratoires fabriquant de l'héroïne.

C. Coca

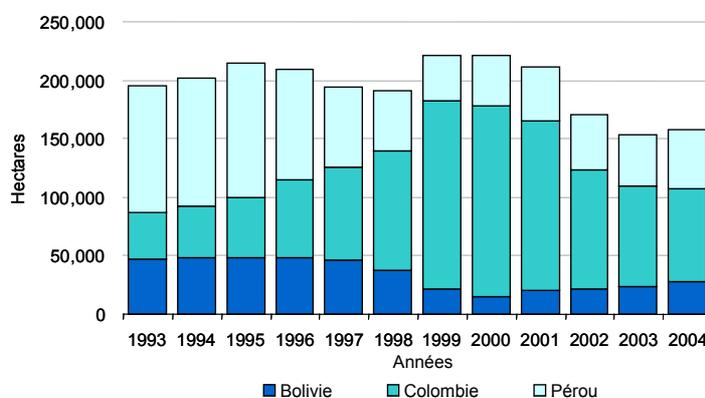
1. Culture illicite du cocaïer et production de cocaïne

15. Les enquêtes menées par l'ONUDC en 2005 sur la culture du cocaïer dans les pays andins (Bolivie, Colombie et Pérou)^f ont fait apparaître qu'après trois années consécutives de recul, la culture du cocaïer illicite a augmenté de 3% pour atteindre 158 000 ha en 2004. La culture du cocaïer dans la sous-région des Andes dans son ensemble a régressé de 29% depuis 2000, dernière année record. En Colombie, la superficie cultivée en cocaïer a diminué de plus de 50% au cours des cinq dernières années.

16. En 2004, la culture du cocaïer en Colombie a perdu 7% pour s'établir à 80 000 ha. Elle a augmenté de 17% en Bolivie (27 700 ha) et de 14% au Pérou (50 300 ha). La Colombie continue de représenter 51% de la culture du cocaïer dans monde ; elle est suivie par le Pérou (32%) et la Bolivie (18%) (voir figure 3).

Figure 3

Culture illicite du cocaïer dans le monde, 1993-2004



17. La production potentielle de feuilles de coca sèches dans les trois pays andins a été estimée à 244 200 tonnes en 2004 (une augmentation de 3% par rapport à 2003). La cocaïne qui pourrait être produite à partir de ces feuilles a été estimée à 687 tonnes (une progression de 2% par rapport à 2003). En 2004, la Colombie a représenté 56% de la production mondiale potentielle de cocaïne, le Pérou 28% et la Bolivie 16% (voir figures 4 à 6).

Figure 4

Fabrication potentielle de cocaïne dans le monde, 1993-2004

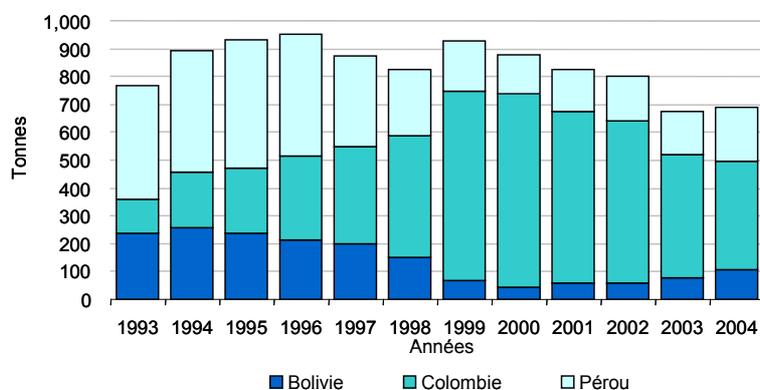


Figure 5
Fabrication potentielle de cocaïne en pourcentage de la fabrication potentielle mondiale; Bolivie, Colombie et Pérou, 2003
 (N=674 tonnes)

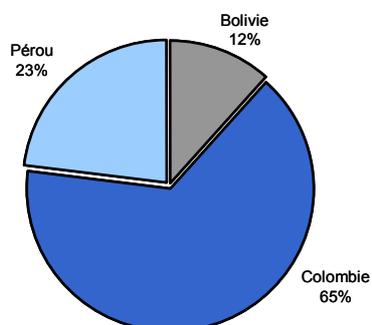
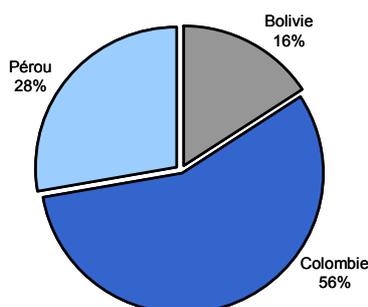


Figure 6
Fabrication potentielle de cocaïne en pourcentage de la fabrication potentielle mondiale de cocaïne, 2003
 (N=687 tonnes)



18. Les pulvérisations de cocaïer qui ont été signalées en Colombie en 2004 ont porté sur 136 552 ha au total, 2 589 ha supplémentaires de cocaïer ayant été éradiqués à la main. La diminution de la culture du cocaïer en Colombie peut être attribuée à deux facteurs principaux: les pulvérisations aériennes et la mise en œuvre de projets de développement de culture de remplacement. La durabilité à long terme des efforts d'éradication dépendra dans une large mesure des véritables alternatives offertes aux agriculteurs et du non-déplacement de la culture du cocaïer vers des régions nouvelles et plus éloignées du pays. Les observations visuelles réalisées au cours de vols de vérification ont fait apparaître un taux important de replantation du cocaïer à Nariño en 2004. Ce département représente environ 18% de la superficie totale cultivée en cocaïer illicite en Colombie en 2004.

19. Le Pérou a déclaré l'éradication de 10 257 ha de cocaïer illicite en 2004. L'augmentation de la culture de cocaïer s'est produite pour l'essentiel dans la région de l'Alto Huallaga et la région éloignée de San Gaban. En Bolivie, 8 437 ha de cocaïer ont été éradiqués, surtout dans la région de Chapare. En Bolivie, en Colombie et au Pérou, la culture du cocaïer continue d'être pratiquée et a en fait augmenté dans des zones qui ne remplissent pas les conditions écologiques nécessaires à l'agriculture et qui devraient être protégées ou utilisées exclusivement pour des activités forestières.

2. Fabrication illicite de cocaïne

20. Au total, 8 196 laboratoires clandestins qui transforment des substances de type coca ont été démantelés en 2004. Ce nombre record représente une augmentation de 21% par rapport au chiffre de l'année précédente. Quelque 68% des laboratoires ont été découverts et démantelés en Bolivie, 22% en Colombie et 10% au Pérou. Sur les laboratoires décelés et démantelés en Bolivie, 4% seulement fabriquaient de l'hydrochlorure de cocaïne. La plupart de ces laboratoires étaient des installations de production de pâte de coca et de coca base. En Colombie, par exemple, 240 des laboratoires démantelés fabriquaient illicitement de la cocaïne et 1 556 produisaient de la pâte de coca et de la coca base; au Pérou, 11 des laboratoires démantelés fabriquaient de la cocaïne et 810 produisaient de la pâte de coca. Le démantèlement de laboratoires clandestins transformant des substances apparentées à la coca a aussi été signalé en Argentine, en Espagne, aux États-Unis d'Amérique et dans la Région administrative spéciale de Hong Kong.

III. Tendances mondiales et régionales du trafic de drogues illicites, jusqu'en 2004

21. La figure 7 fait apparaître l'évolution des saisies de drogues illicites au niveau mondial au cours des dix années écoulées entre 1993 et 2004. Les figures 8 à 13 comparent les changements au niveau mondial et régional en 2004 par rapport à l'année précédente. Une analyse détaillée des caractéristiques des tendances des saisies par type de drogue figure dans les paragraphes ci-après.

Figure 7

Évolution des saisies mondiales de drogues, 1993-2004

(Indice: moyenne pour la période 1990-1992=100)

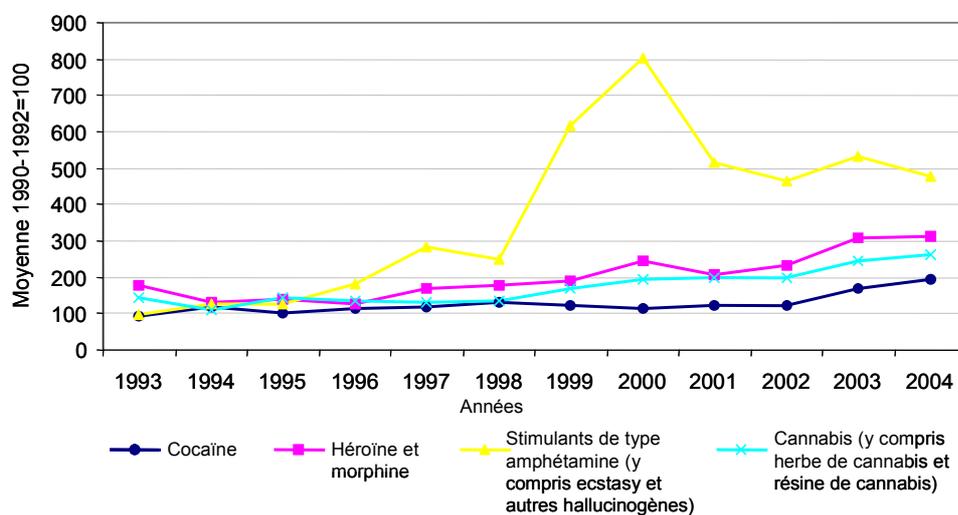


Figure 8
Évolution des saisies mondiales de drogues, 2003-2004
 (pourcentage)

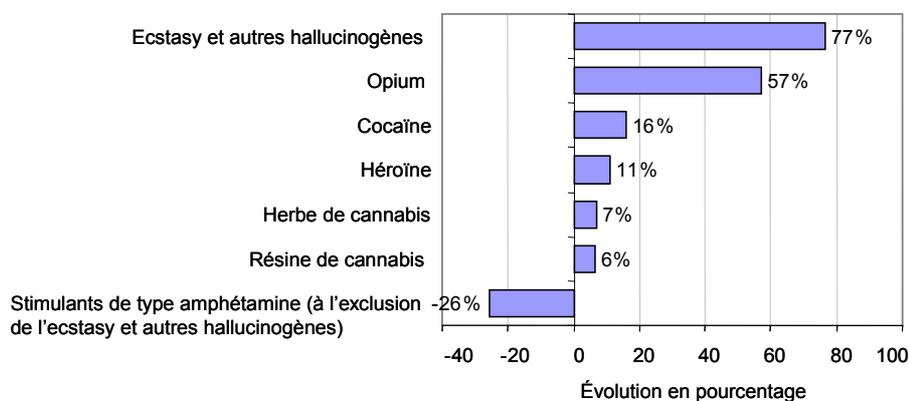


Figure 9
Évolution des saisies de drogues en Afrique, 2003-2004
 (pourcentage)

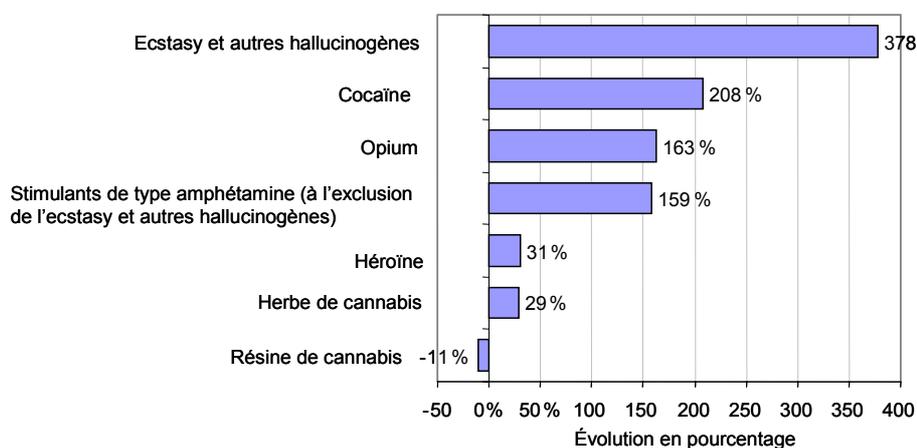


Figure 10
Évolution des saisies de drogues dans les Amériques, 2003-2004
 (pourcentage)

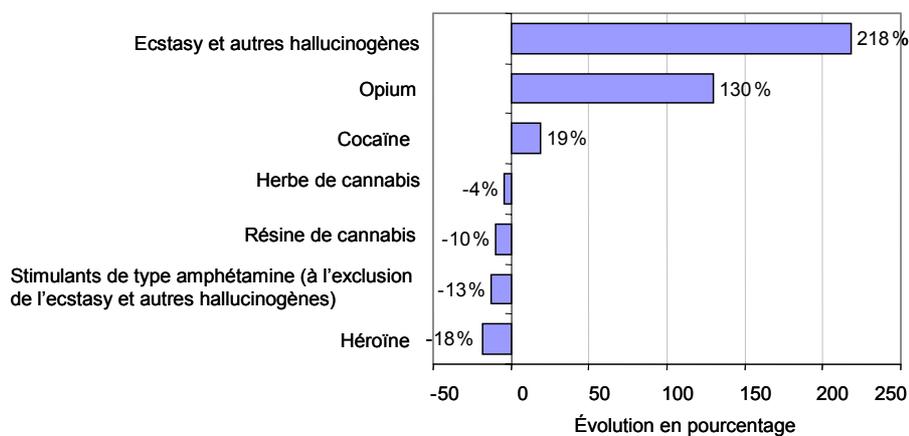


Figure 11
Évolution des saisies de drogues en Asie, 2003-2004
 (pourcentage)

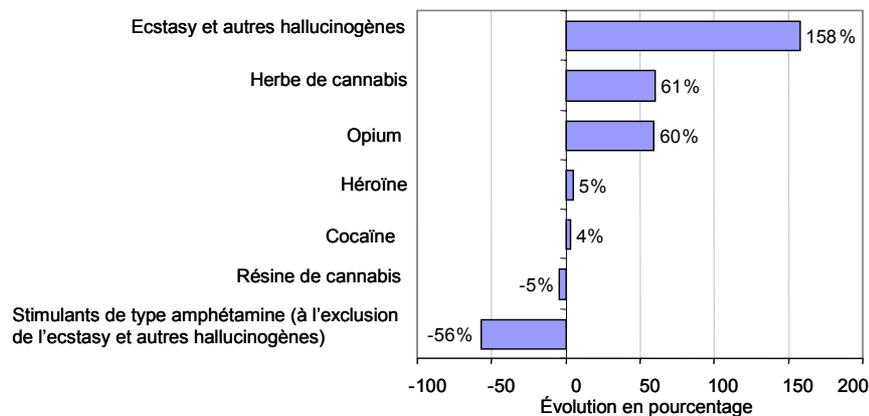


Figure 12
Évolution des saisies de drogues en Europe, 2003-2004
 (pourcentage)

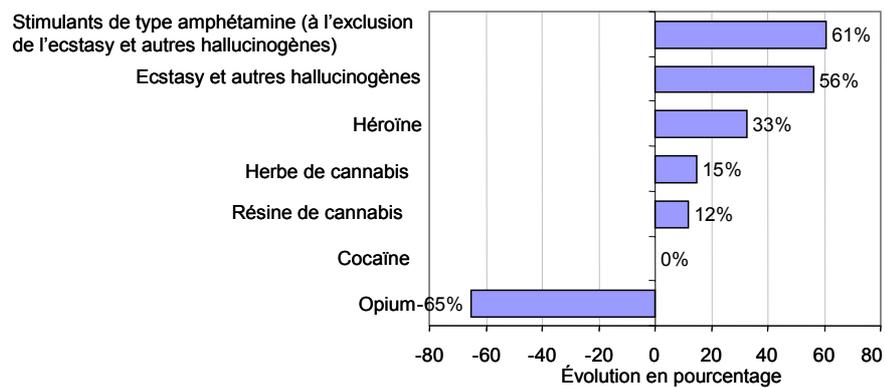
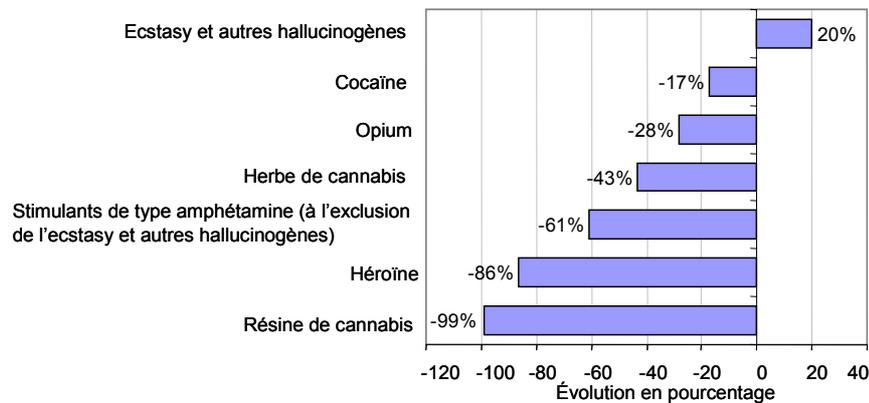


Figure 13
Évolution des saisies de drogues en Océanie, 2003-2004
 (pourcentage)



A. Cannabis

22. L'ONUDDC estime que quelque 161 millions de personnes ont consommé du cannabis en 2003 (soit une augmentation de 10% par rapport à l'année précédente). La valeur au détail du marché illicite mondial de l'herbe de cannabis (le plus grand marché de drogues illicites) a été estimée à 113 milliards de dollars en 2003. Si l'on considère les niveaux de vente en gros, le marché de l'herbe de cannabis (29,7 milliards de dollars) a dépassé la valeur à l'exportation des produits du tabac. Le marché de la résine de cannabis occupait en valeur la quatrième place (après la cocaïne et les opiacés aux deuxième et troisième rangs).

23. La valeur des saisies mondiales des produits du cannabis a augmenté chaque année depuis le milieu des années 90. L'année 2004 s'est caractérisée par une nouvelle progression des saisies mondiales aussi bien d'herbe que de résine de cannabis qui ont représenté ensemble les deux tiers des saisies mondiales de drogues illicites.

1) Herbe de cannabis

24. Les saisies mondiales d'herbe de cannabis ont progressé de 7% pour atteindre 6 240 tonnes en 2004 (voir figure 14). L'Afrique et les Amériques ont continué de représenter la plus grande partie de ces saisies (voir figure 15). Par rapport à l'année précédente, la part relative des saisies due aux pays africains a augmenté, passant de 26% en 2003 à 32%, tandis que celle des Amériques est tombée de 68% à 61%. Bien qu'elles ne représentent qu'une petite partie du total mondial, les saisies d'herbe de cannabis ont augmenté aussi bien en Asie qu'en Europe et ont diminué en Océanie.

Figure 14
Saisies mondiales d'herbe de cannabis, 1993-2004

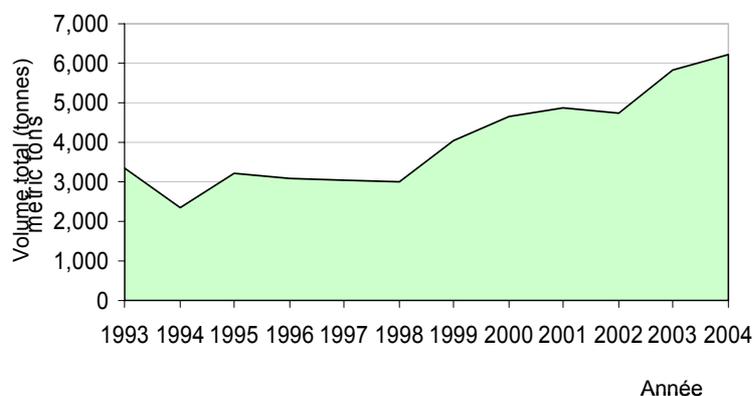
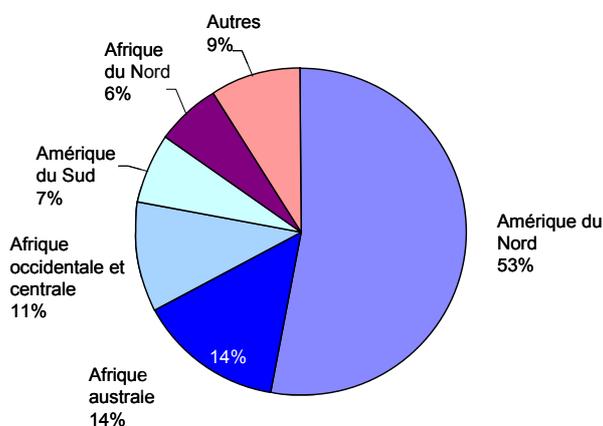


Figure 15

Répartition des saisies d'herbe de cannabis par sous-région en 2004

(N=6 240 tonnes)



25. La plus grosse saisie d'herbe de cannabis dans le monde a été signalée par le Mexique (représentant 35% du total mondial), suivi par les États-Unis d'Amérique (18%). Une augmentation importante des quantités saisies d'herbe de cannabis a été enregistrée en Afrique australe (Afrique du Sud), en Afrique du Nord (Égypte et Maroc) et en Afrique occidentale (Cameroun et Nigéria). En Amérique du Sud, ce sont le Brésil et la Colombie qui ont déclaré les plus grosses saisies d'herbe de cannabis. En Europe, les plus grosses quantités ont été signalées par la Fédération de Russie et en Asie, par l'Inde.

26. L'herbe de cannabis saisie en Amérique du Nord était principalement d'origine intérieure ou avait été importée de pays voisins de la région. De l'herbe de cannabis d'origine colombienne aurait aussi été saisie aux États-Unis. Ces mêmes caractéristiques essentiellement intrarégionales du trafic ont été signalées pour les saisies d'herbe de cannabis dans les autres régions, à quelques exceptions près cependant, par exemple la Turquie et les Pays-Bas qui ont déclaré avoir saisi de l'herbe de cannabis en provenance de Thaïlande. Les Pays-Bas ont aussi déclaré des saisies d'herbe de cannabis provenant du Pakistan.

27. Les pays d'Europe occidentale et centrale ont enregistré une légère progression du nombre de cas de trafic portant sur de petites quantités de cannabis par le biais du système postal en 2004. Si la plus grosse partie de l'herbe de cannabis est transportée par route, une augmentation de 20% du nombre de pays ayant signalé des cas de transport par voie maritime de l'herbe de cannabis a été observée.

2) Résine de cannabis

28. Les saisies mondiales de résine de cannabis ont augmenté pour la troisième année consécutive, passant à 1 470 tonnes en 2004 (6% de plus que l'année précédente) (voir figure 16). Cette progression a été essentiellement due à l'augmentation des saisies en Europe, en particulier en Europe du Sud-Est. Dans la plupart des autres régions, à l'exception de l'Amérique du Sud et des Caraïbes, les saisies de résine de cannabis ont diminué en 2004. Comme pour l'herbe de cannabis, l'essentiel des saisies a été concentré dans quelques sous-régions (voir figure 17).

Figure 16
Saisies mondiales de résine de cannabis, 1993-2004

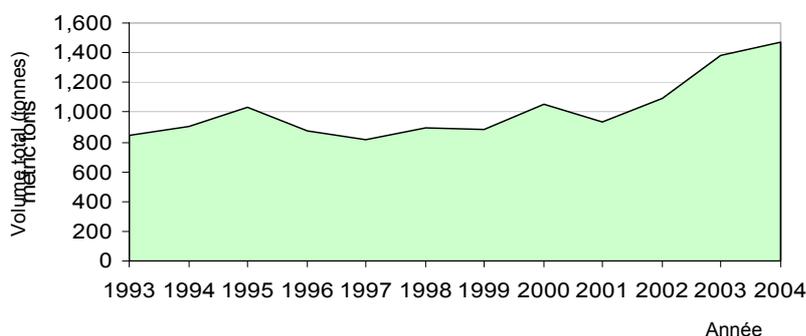
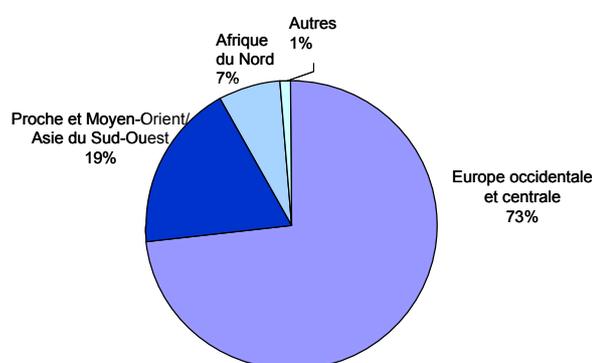


Figure 17
Répartition des saisies de résine de cannabis par sous-région en 2004
(N=1 470 tonnes)



29. Comme les années précédentes, c'est l'Espagne qui a déclaré le volume le plus important de résine de cannabis saisie dans le monde (54% du total mondial), suivie par le Pakistan et la France (qui représentaient la deuxième place des saisies en Europe). Les autres pays qui ont signalé un volume important de saisies ont été par ordre décroissant des quantités totales saisies, le Maroc, la République islamique d'Iran, l'Afghanistan, la Belgique et le Portugal.

30. Les saisies de résine de cannabis ont sensiblement augmenté (même si les niveaux de départ étaient relativement faibles) dans certains pays d'Europe de l'Est et du Sud-Est, d'Amérique du Sud et des Caraïbes. Dans ces sous-régions, les plus grosses saisies ont été signalées par la Fédération de Russie, la Turquie, le Paraguay et la Jamaïque.

31. La production à grande échelle de la résine de cannabis est concentrée au Maroc, au Pakistan et en Afghanistan. En 2004, 26 pays (contre 32 en 2003) ont été cités comme pays d'origine de la résine de cannabis par au moins un pays. Le Maroc reste le premier pays d'origine pour la résine de cannabis introduite en contrebande en Europe. Après le Maroc, les pays suivants (cités par ordre décroissant) ont été les sources les plus fréquemment citées de la résine de cannabis: Espagne, Pays-Bas, Jamaïque et Afghanistan.

32. Une fois en Europe, la résine de cannabis est le plus souvent acheminée par route. En 2004, des rapports ont aussi fait état de résine de cannabis saisie dans des conteneurs dans des ports en Belgique. En Asie de l'Ouest, la résine de cannabis qui

quitte l'Afghanistan serait transportée non seulement au moyen de véhicules mais aussi par des convois d'animaux qui suivent souvent les mêmes itinéraires de trafic que les opiacés.

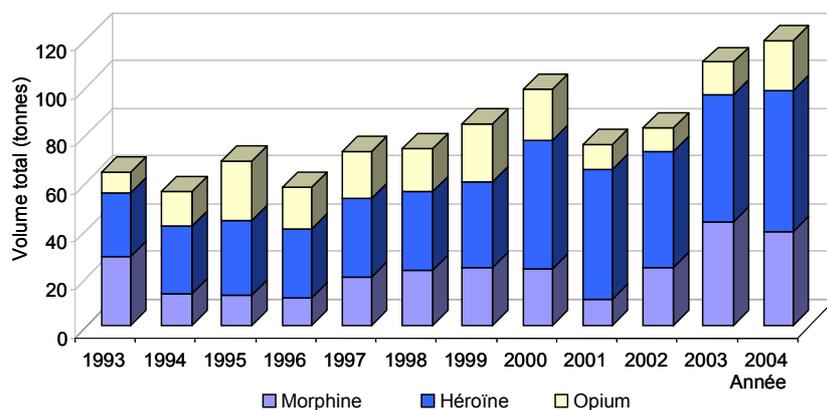
B. Opiacés

33. Malgré les augmentations exceptionnelles de l'abus de stimulants de type amphétamine (STA) et de produits du cannabis au cours des quelques dernières années, les opiacés, notamment l'héroïne, suivie par la cocaïne, restent le problème de drogue majeur dans le monde, comme en témoigne la demande de traitement pour abus de drogues. Dans le *Rapport mondial sur les drogues 2005*^g, l'ONUDC estimait que le nombre de consommateurs d'opiacés avait légèrement progressé pour s'établir à quelque 16 millions (dont 11 millions d'héroïnomanes). Cette augmentation traduit principalement la progression du nombre des consommateurs d'opiacés en Asie (8,5 millions).

34. Les opiacés constituaient le troisième plus grand marché illicite de drogues en 2003 (après l'herbe de cannabis et la cocaïne), dont la valeur était estimée à 65 milliards de dollars au niveau de la vente au détail. Si l'on considère les prix en gros, le marché des opiacés est estimé à quelque 21 milliards de dollars E.-U., soit un montant supérieur à la valeur mondiale à l'exportation de certains produits agricoles tels que le blé.

35. Les saisies mondiales d'opiacés (saisies combinées d'héroïne, de morphine et d'opium), exprimées en équivalent héroïne^h, ont augmenté en 2004 pour la troisième année consécutive, pour s'établir à 120 tonnes (soit une augmentation de 8% par rapport à 2003). Les saisies d'opium ont augmenté de 57%, passant à 210 tonnes (soit 21 tonnes d'équivalent héroïne). Les quantités totales d'héroïne saisie ont progressé en 2004 de 11%, atteignant 59,2 tonnes, un niveau record. Les saisies de morphine ont diminué de 10%, pour s'établir à 39,3 tonnes en 2004 (voir figure 18).

Figure 18
Saisies mondiales d'opiacés, 1993-2004



36. La part des saisies d'opiacés dans les saisies mondiales de drogues illicites est restée stable à 9% en 2004. Cependant, cette part a régressé ces dernières années sous l'effet d'augmentations des saisies de cannabis et de cocaïne. Calculés en termes d'unités de consommation, les opiacés sont restés au deuxième rang des drogues saisies en Asie du Sud-Ouest, après la résine de cannabis. En Asie de l'Est et du Sud-Est, les opiacés ont représenté les saisies de drogues les plus importantes en 2004, dépassant les saisies de méthamphétamine. Les saisies d'opiacés sont

restées plus importantes que la plupart des saisies d'autres drogues en Asie centrale et en Europe du Sud-Est.

37. La progression la plus marquée en ce qui concerne les saisies d'opiacés est attribuable à l'opium dont les saisies ont atteint les niveaux enregistrés avant 2001, année où le régime des Talibans en Afghanistan avait interdit l'opium. Les pays d'Asie du Sud-Ouest ont continué de représenter l'essentiel des saisies d'opium (95% du total mondial). La République islamique d'Iran a opéré la plus grosse saisie d'opium (représentant 83% des saisies mondiales d'opium), suivie par l'Afghanistan (10% des saisies mondiales). Les quantités d'opium saisies ont aussi augmenté en Asie de l'Ouest, en Asie centrale et en Asie du Sud. En Asie du Sud-Est, les saisies d'opium ont décliné, ce qui correspond à une forte baisse de la culture du pavot à opium dans la sous-région.

38. Après avoir enregistré un niveau record en 2003, les quantités saisies de morphine dans le monde ont reculé de 10%, tombant à 39,3 tonnes en 2004. L'essentiel de ces saisies sont toujours attribuables au Pakistan (54% du total mondial) et à la République islamique d'Iran (33% du total mondial). Les saisies de morphine en Turquie ont à nouveau augmenté en 2004, représentant 12% du total mondial.

Tendances du trafic et des saisies d'héroïne

39. En 2004, les saisies mondiales d'héroïne ont atteint un nouveau record: 59,2 tonnes, soit 11% de plus que l'année précédente (voir figure 19). La répartition régionale des saisies indique une légère diminution de la part des pays d'Asie et des Amériques et une progression de la part attribuable aux pays d'Europe (voir figure 20).

Figure 19

Saisies mondiales d'héroïne, 1993-2004

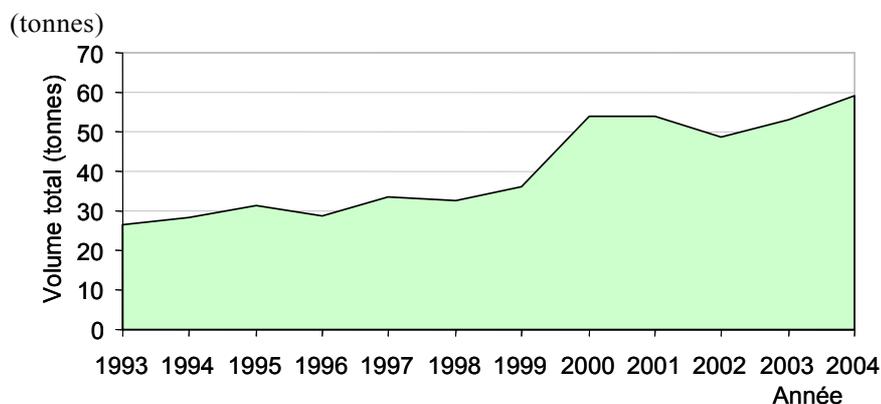
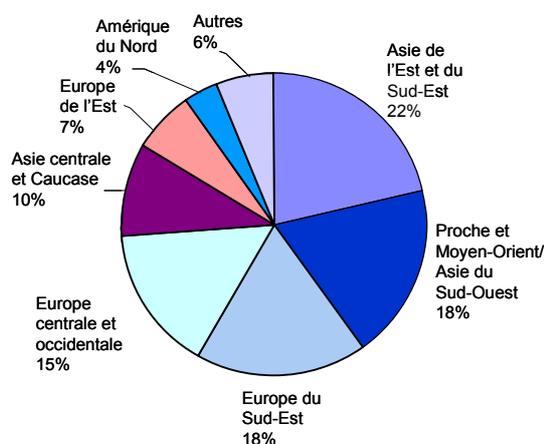


Figure 20
Répartition des saisies d'héroïne par sous-région en 2004
 (total=59,2 tonnes)



40. L'augmentation la plus forte des saisies d'héroïne (33%) a été enregistrée en Europe. En 2004, pour la première fois, les quantités saisies d'héroïne en Europe du Sud-Est ont dépassé les quantités saisies en Europe centrale et occidentale. Les saisies d'héroïne sont restées stables dans l'ensemble en Asie (augmentation de 5%). Au niveau sous-régional, les saisies d'héroïne ont progressé en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Asie du Sud, sont restées stables en Asie de l'Ouest et ont reculé en Asie centrale. Les données préliminaires pour 2005 indiquent une nouvelle baisse des saisies d'héroïne dans les pays d'Asie centrale (à l'exception du Kazakhstan), d'importantes saisies d'héroïne en Turquie et une progression du double des saisies d'héroïne au Pakistan.

41. En 2004, les saisies d'héroïne ont diminué dans les Amériques et en Océanie. En Afrique, dans l'ensemble, les saisies d'héroïne se sont accrues, même si les niveaux de départ étaient relativement faibles. Les sous-régions du monde qui ont enregistré les hausses les plus fortes en ce qui concerne les saisies d'héroïne étaient, par ordre décroissant de l'augmentation en pourcentage, l'Afrique de l'Ouest, l'Europe du Sud-Est, l'Europe de l'Est, l'Afrique de l'Est et l'Asie de l'Est et du Sud-Est.

42. En 2004, la plus grosse saisie d'héroïne dans le monde a une nouvelle fois été signalée par la Chine (10,8 tonnes, soit 18% du total mondial), suivie par la Turquie (15% du total mondial), la République islamique d'Iran (8%), le Tadjikistan (8%), la Fédération de Russie (7%) et le Pakistan (6%). Dans tous les pays mentionnés plus haut, à l'exception du Pakistan et du Tadjikistan, les quantités d'héroïne saisies en 2004 ont augmenté par rapport à l'année précédente.

43. D'après les données dont disposait l'ONUDC au moment de l'établissement du présent rapport, la plus grosse saisie d'héroïne en Europe occidentale et centrale a été déclarée par l'Italie (2,5 tonnes, soit 4% du total mondial). En ce qui concerne les Amériques, ce sont les États-Unis, suivis par la Colombie, et en Afrique, le Nigéria, suivi par le Ghana, qui ont signalé les plus grosses saisies d'héroïne.

44. Les données sur les saisies d'héroïne en 2004 indiquent que les trafiquants ont lourdement ciblé la République islamique d'Iran et les pays situés le long de la route des Balkans. Malgré d'importantes augmentations des saisies d'héroïne en Europe du Sud-Est (voir figure 21), l'essentiel des saisies en Europe occidentale et centrale ont transité par cette sous-région. Les Pays-Bas étaient toutefois le pays de transit le

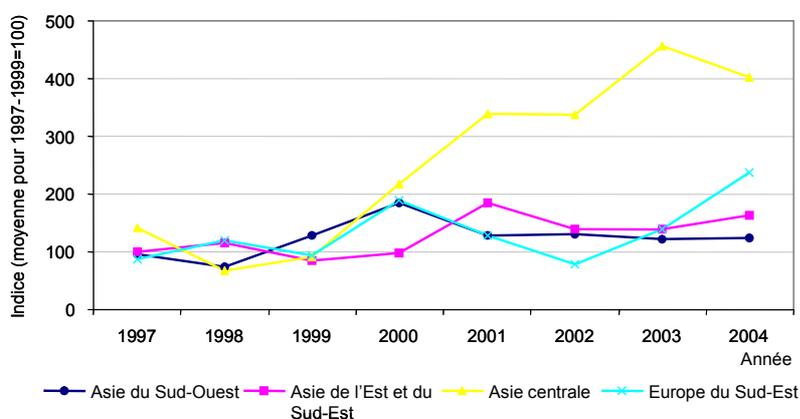
plus fréquemment cité pour les expéditions d'héroïne saisies en Europe occidentale et centrale. Les autres pays de transit les plus fréquemment cités étaient la Turquie et la Fédération de Russie.

45. Des saisies d'héroïne provenant d'Asie du Sud-Est ont été déclarées par trois pays seulement en Europe: la République tchèque, le Luxembourg et la Norvège. L'Estonie, l'Irlande et la Lettonie ont signalé avoir saisi de l'héroïne qui avait été introduite en contrebande via l'Asie centrale. De l'héroïne destinée aux marchés illicites d'Europe et d'Amérique du Nord aurait aussi été saisie dans des pays d'Afrique orientale et occidentale, dans les Caraïbes, en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

Figure 21

Évolution des saisies d'héroïne dans les régions situées le long des principaux itinéraires de trafic, 1997-2004

(Indice: moyenne pour la période 1997-1999=100)



46. L'Asie de l'Est et du Sud-Est a enregistré à nouveau un volume record de saisies d'héroïne qui n'a toutefois pas atteint les niveaux de 2001. Les autorités chinoises ont déclaré que l'héroïne saisie provenait du Myanmar et était destinée à l'Australie, au Canada et aux États-Unis. Une progression importante des saisies d'héroïne a aussi été enregistrée en Malaisie, au Myanmar et en Thaïlande. En Océanie, seules l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont fait état de saisies d'héroïne, indiquant un recul important dans ces deux pays.

47. La Colombie est restée le principal pays d'origine de l'héroïne saisie dans les Amériques. L'héroïne saisie aux États-Unis aurait eu pour provenance l'Afghanistan, la Colombie et le Mexique. Au Canada, plus de la moitié des saisies provenaient d'Asie du Sud-Ouest et 25% d'Amérique latine.

48. Le transport par route reste le moyen le plus fréquemment utilisé par les trafiquants pour introduire en contrebande les grandes quantités d'héroïne. En 2005, les garde-frontières tadjiks ont saisi pour la première fois de l'héroïne qui avait été transportée d'Afghanistan en utilisant un parachute motorisé. En 2004, les autorités du Myanmar ont saisi dans l'État de Mon plus d'une demi-tonne d'héroïne qui avait été transportée par bateau.

49. L'augmentation des saisies d'opiacés ces dernières années, les données préliminaires dont on dispose pour 2005 et la situation en ce qui concerne la production de pavot à opium illicite en Afghanistan sont autant d'éléments semblant indiquer qu'un recul sensible de la fabrication et du trafic d'héroïne est peu probable dans un proche avenir.

C. Cocaïne

50. On estime à 14 millions le nombre de personnes consommant de la cocaïne dans le monde, dont deux tiers résident dans les Amériques. Les États-Unis restent le premier marché mondial de la cocaïne, bien qu'un quart des consommateurs se trouvent en Europe.

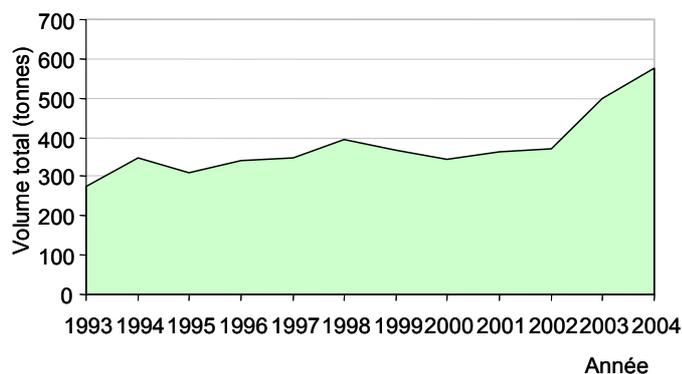
51. En 2003, la cocaïne constituait le deuxième marché illicite de la drogue (après l'herbe de cannabis) d'une valeur estimée à 70,5 milliards de dollars au niveau de la vente au détail. Au niveau de la vente en gros, le marché est estimé à une valeur de 18,8 milliards de dollars, soit plus que les revenus mondiaux découlant de l'exportation du café et du chocolat conjugués.

1. Tendances du trafic et des saisies de cocaïne

52. En 2004, les saisies mondiales de cocaïne ont augmenté pour la quatrième année consécutive, atteignant un nouveau record de 578 tonnes (soit 16% de plus qu'en 2003) (voir figure 22). La cocaïne reste la drogue la plus saisie dans le monde après le cannabis, représentant 16% de l'ensemble des saisies de drogues. La cocaïne venait aussi en tête des saisies de drogues en Amérique du Sud et en Amérique centrale et au deuxième rang des drogues les plus saisies en Amérique du Nord, en Europe occidentale et centrale et en Afrique orientale.

Figure 22

Saisies mondiales de cocaïne, 1993-2004 (tonnes)



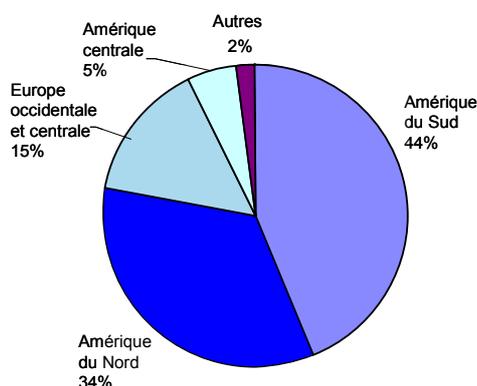
53. Dans les Amériques, l'Amérique du Nord a enregistré la plus forte augmentation des saisies de cocaïne: 41%. Les saisies de cocaïne sont restées stables à un niveau élevé en Europe, stables à un niveau faible en Asie et ont enregistré un recul en Océanie. Par contre, partant de niveaux relativement faibles, les saisies de cocaïne ont doublé en Afrique. Les sous-régions où les saisies de cocaïne ont le plus fortement augmenté en 2004 étaient par ordre décroissant d'augmentation en pourcentage, l'Afrique orientale, l'Afrique occidentale, l'Europe orientale et l'Amérique du Nord.

54. Les plus grosses saisies de cocaïne dans le monde ont été une fois encore déclarées par la Colombie (188 tonnes) suivie par les États-Unis (166 tonnes). Les saisies de cocaïne dans ces deux pays représentaient ensemble 62% du total mondial. L'Europe occidentale et centrale comptait pour 15% des saisies mondiales de cocaïne (contre 17% l'année précédente) (voir figure 23). La plus grosse saisie de cocaïne en Europe a une fois encore été signalée par l'Espagne (33 tonnes, soit 6% du total mondial), suivie par les Pays-Bas (21,4 tonnes).

Figure 23

Répartition des saisies de cocaïne par sous-région en 2004

(N=578 tonnes)



55. Les saisies de cocaïne ont augmenté de manière importante (mais le niveau de départ était faible) en Afrique orientale et occidentale. Les plus grosses saisies de cocaïne en Afrique ont été signalées dans les pays suivants (énumérés par ordre décroissant selon les quantités saisies) Kenya, Ghana, Afrique du Sud, Togo et Nigéria. En Océanie, c'est seulement l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les îles Marshall qui ont déclaré des saisies de cocaïne: les quantités saisies ont diminué en Australie mais augmenté en Nouvelle-Zélande. En Asie, le Japon a déclaré les plus grosses quantités de cocaïne saisies.

56. Les autorités colombiennes ont déclaré que les prix des drogues illicites dans le pays avaient augmenté en 2004. En ce qui concerne la cocaïne, il est possible que la hausse de prix traduise un ralentissement de l'offre dû au renforcement des efforts faits par le gouvernement pour lutter contre la fabrication et le trafic illicites de cocaïne. En Colombie et au Pérou, une augmentation a été enregistrée en 2004 par rapport à l'année précédente en ce qui concerne la proportion des expéditions de cocaïne interceptées alors qu'elles étaient transportées par route. Cela pourrait indiquer que les trafiquants ont diversifié leur modus operandi pour réduire les coûts et les pertes découlant du renforcement des activités de répression sur les voies maritimes. Des rapports très inquiétants émanant des autorités boliviennes indiquent le recours croissant aux enfants qui dès l'âge de 12 ans servent de "mules" ou avalent de petits paquets de cocaïne qu'ils transportent ainsi à travers le pays.

57. En 2004, la plus grosse partie de la cocaïne saisie au Brésil était encore d'origine colombienne et plus de la moitié de la cocaïne saisie était destinée à des pays d'Europe, 30% aux États-Unis et 10% à des pays d'Asie. De même, l'Argentine a déclaré que la moitié de la cocaïne saisie était destinée à l'Europe, 20% aux États-Unis et 30% à la consommation intérieure.

58. Des pays d'Amérique centrale et d'Afrique occidentale et orientale ont continué d'être utilisés comme pays de transit par les syndicats de trafiquants de cocaïne. En Amérique centrale, les saisies de cocaïne n'ont que légèrement diminué en 2004 (30 tonnes, contre 31,8 tonnes en 2003). En 2004, le Panama a une fois encore été le pays de la sous-région qui a enregistré les plus grosses saisies de cocaïne (7 tonnes). L'augmentation la plus marquée en ce qui concerne les saisies de cocaïne en Amérique centrale a été enregistrée au Nicaragua (6,2 tonnes). Les saisies de cocaïne dans les Caraïbes ont diminué de moitié en 2004. Cette structure des saisies indique qu'en 2004, les trafiquants de cocaïne ont ciblé les pays

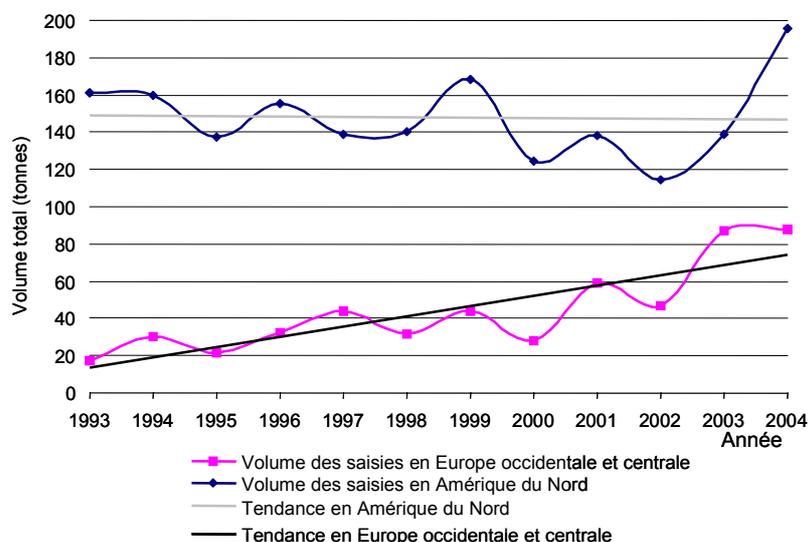
d'Amérique centrale plus que les Caraïbes. C'est aussi confirmé par le fait que les saisies de cocaïne ont augmenté au Mexique.

59. En Europe, les saisies de cocaïne sont restées stables à un niveau élevé (voir figure 24). C'est là le résultat net de la diminution des saisies de cocaïne en Espagne et d'augmentations importantes dans 23 autres pays, dont la Belgique, la Fédération de Russie, la France, la Grèce, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Suisse, la Turquie et l'Ukraine. Les autorités néerlandaises ont déclaré qu'un certain nombre d'expéditions de cocaïne avaient suivi des itinéraires inhabituels avant d'être interceptés aux Pays-Bas. Dans certains cas, des saisies tant de cocaïne que d'héroïne effectuées par les autorités néerlandaises avaient transité par l'Europe du Sud-Est et l'Afrique du Nord. Le Nigéria, le Togo et la Zambie ont aussi déclaré avoir saisi de la cocaïne destinée à l'Europe. Les pays les plus souvent cités comme pays de transit pour la cocaïne saisie en Europe étaient par ordre décroissant les Pays-Bas, l'Espagne, la France, la République bolivarienne du Venezuela et l'Allemagne.

60. Les données concernant les saisies indiquent que l'offre de cocaïne sur les marchés illicites n'a pas diminué au plan mondial. Le niveau élevé soutenu des saisies de cocaïne (dont témoignent également les statistiques concernant les saisies pour 2005) indique la poursuite des activités illicites concernant la cocaïne dans un proche avenir et l'éventualité que le trafic s'étende à de nouveaux marchés.

Figure 24

Saisies de cocaïne en Amérique du Nord et en Europe occidentale et centrale, 1993-2004



D. Stimulants de type amphétamineⁱ

61. L'ONUDDC a estimé à quelque 26 millions le nombre de personnes qui consommaient de la méthamphétamine, des amphétamines ou des substances apparentées en 2003, tandis qu'environ 7,9 millions de personnes consommaient de l'ecstasy. Environ deux tiers des consommateurs d'amphétamine et de méthamphétamine dans le monde résident en Asie; la majorité des consommateurs en Asie de l'Est et du Sud-Est consomment de la méthamphétamine. C'est cependant

en Océanie que la consommation est la plus forte, l'Amérique du Nord venant au troisième rang. Sur ces marchés aussi, le stimulant de type amphétamine le plus consommé est la méthamphétamine. En Europe, la consommation d'amphétamine est plus répandue que celle de méthamphétamine. La consommation d'ecstasy reste concentrée en Europe (surtout Europe occidentale et centrale) et en Amérique du Nord.

62. L'ONUDDC a estimé la valeur du marché mondial illicite des substances de type amphétamine au niveau de la vente au détail à 44 milliards de dollars E.-U. par an, se répartissant comme suit: 28 milliards de dollars pour les amphétamines et 16 milliards de dollars pour l'ecstasy, y compris la méthylènedioxyméthamphétamine (MDMA) et les substances apparentées. Par conséquent, la valeur de marchés illicites des substances de type amphétamine est inférieure à celle des marchés illicites de l'herbe de cannabis, de la cocaïne et des opiacés mais supérieure à celle des produits illégaux tirés de la résine de cannabis. Au niveau de la vente en gros, le marché mondial illicite de l'amphétamine et de l'ecstasy se monte selon les estimations à un total de 14,5 milliards de dollars. Ce chiffre est légèrement inférieur seulement à celui des recettes mondiales tirées des exportations de blé en 2003.

1. Fabrication illicite de stimulants de type amphétamine (STA)

63. La fabrication illicite d'amphétamines (surtout méthamphétamine) est concentrée en Asie de l'Est et du Sud-Est, en Amérique du Nord et, dans une moindre mesure, en Europe. La Chine (suivie par les Philippines et le Myanmar) a démantelé le plus grand nombre de laboratoires clandestins fabriquant de la méthamphétamine ces dernières années. En termes de production, l'ampleur de la fabrication apparaît comparable en Chine et au Myanmar, alors que la fabrication aux Philippines a augmenté selon les estimations ces dernières années. La Région administrative spéciale de Hong Kong, Chine et la Malaisie ont aussi déclaré avoir démantelé des laboratoires clandestins fabriquant des STA en 2004.

64. Dans les Amériques, c'est surtout aux États-Unis qu'est fabriquée la méthamphétamine illicite, le Mexique et le Canada venant au deuxième rang. Les États-Unis restent le pays dans lequel le plus grand nombre de laboratoires clandestins fabriquant de la méthamphétamine sont démantelés dans le monde: 9 323 laboratoires clandestins de ce type ont été démantelés en 2003 dans le pays et un nombre record de 17 171 laboratoires l'on été en 2004.

65. En Australie, 358 laboratoires fabriquant des STA ont été démantelés entre 2003 et 2004, tandis que la Nouvelle-Zélande a signalé le démantèlement de 182 laboratoires en 2004. En Europe, la fabrication illicite de méthamphétamine est en grande partie concentrée dans la République tchèque. Toutefois, en 2004, la République de Moldova et la Slovaquie ont aussi déclaré avoir démantelé des laboratoires clandestins fabriquant de la méthamphétamine.

66. Les principaux pays d'origine des amphétamines fabriquées clandestinement se situent en Europe occidentale et centrale (Pays-Bas, Pologne et Belgique). La Bulgarie, l'Estonie et la Lettonie jouent aussi un rôle significatif dans la fabrication illicite d'amphétamine. Au total, 195 laboratoires clandestins auraient été démantelés en Europe en 2004, contre 144 l'année précédente. La Fédération de Russie a représenté le plus grand nombre de ces laboratoires démantelés (141). En dehors de l'Europe, la fabrication illicite d'amphétamine a surtout lieu en Amérique du Nord et en Océanie. Aux États-Unis, 124 laboratoires fabriquant illicitement des amphétamines ont été démantelés en 2004 (soit une progression par rapport aux 10 laboratoires de l'année précédente).

67. La fabrication illicite de STA reste limitée en Afrique et en Amérique du Sud; en Afrique du Sud, cependant, la détection et le démantèlement d'installations utilisées pour la fabrication clandestine de STA (methcathinone et méthamphétamine) ont progressé ces dernières années. Tant en Afrique qu'en Amérique du Sud, le marché des stimulants illicites semble être essentiellement approvisionné grâce au détournement de produits pharmaceutiques des circuits licites.

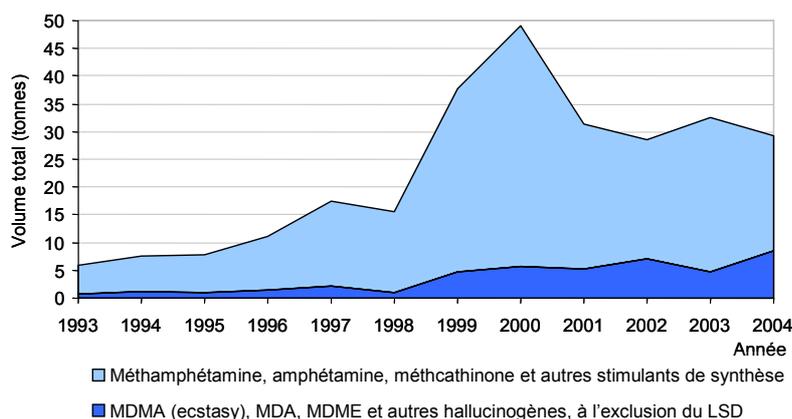
68. Les installations de fabrication illicite d'ecstasy restent essentiellement situées dans des pays d'Europe. Les principaux pays d'origine de l'ecstasy fabriquée illicitement sont les Pays-Bas et la Belgique. Les autres pays d'Europe qui ont déclaré avoir démantelé des laboratoires fabriquant de l'ecstasy en 2004 étaient l'Espagne, l'Estonie et la Norvège. En dehors de l'Europe, les pays d'origine de l'ecstasy fabriquée illicitement sont par ordre décroissant les États-Unis, le Canada, la Chine, l'Indonésie et l'Afrique du Sud. En Amérique du Nord, le nombre de laboratoires démantelés qui fabriquaient de l'ecstasy a sensiblement augmenté en 2004. Les Pays-Bas sont restés le pays d'origine de l'ecstasy saisie dans le monde le plus fréquemment cité (ce pays a été cité par 80% des pays qui ont fait des déclarations en 2004).

2. Tendances du trafic et des saisies de stimulants de type amphétamine

69. C'est aux stimulants de type amphétamine (y compris l'ecstasy et les autres hallucinogènes) qu'est due la plus forte augmentation des saisies depuis dix ans. Après avoir atteint un niveau record en 2000, les saisies mondiales ont régressé tant en 2001 qu'en 2002 et progressé en 2003, pour enregistrer un nouveau recul de 10% en 2004, tombant à 29,2 tonnes (voir figure 25). La méthamphétamine a continué de représenter la plus grosse partie de ces saisies. Toutefois, sa part a proportionnellement diminué, tombant de 66% en 2003 à 38% en 2004. La proportion des saisies de STA qu'ont représentées les autres drogues synthétiques était la suivante: ecstasy, 29%, amphétamine, 20% et STA non précisés, 13%.

Figure 25

Saisies mondiales de stimulants de type amphétamine, 1993-2004



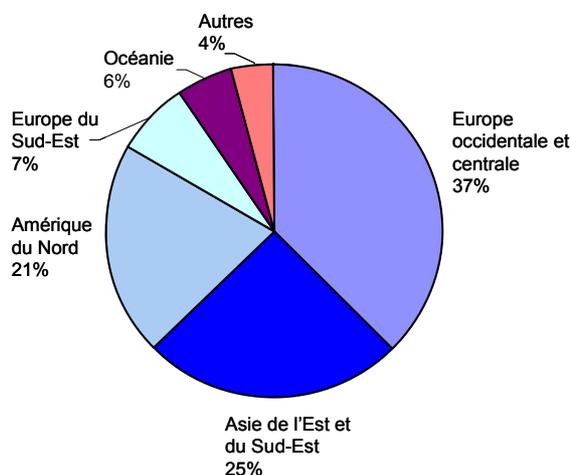
70. En 2003, les saisies d'amphétamines (amphétamine et méthamphétamine) ont augmenté et celles d'ecstasy diminué. En 2004, l'opposé s'est produit. La répartition sous-régionale des saisies de STA (y compris ecstasy) en 2004 fait apparaître un recul marqué de la part des saisies représentées par les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est (d'une moyenne de 60% entre 2000 et 2003 à 25% en 2004). Ce résultat était dû non seulement au recul des saisies de méthamphétamine dans cette sous-

région mais aussi à une progression dans d'autres parties du monde, en particulier l'Europe occidentale et centrale, l'Europe du Sud-Est et l'Amérique du Nord (voir figure 26).

Figure 26

Répartition des saisies de stimulants de type amphétamine (y compris ecstasy et autres hallucinogènes) par sous-région en 2004

(N=29,2 tonnes)



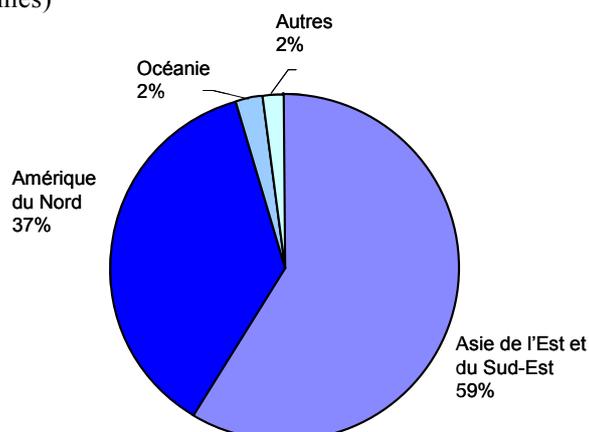
a) *Méthamphétamine*

71. Les saisies de méthamphétamine ont diminué de moitié, pour tomber à 11 tonnes en 2004. Les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est ont continué de représenter la plus grosse partie des saisies mondiales de méthamphétamine, suivis par l'Amérique du Nord (voir figure 27). Dans les autres régions du monde, seules des quantités relativement faibles de méthamphétamine ont été déclarées avoir été saisies. L'Europe occidentale et centrale a été la seule sous-région dans laquelle les saisies de méthamphétamine ont augmenté par rapport aux faibles niveaux antérieurs.

Figure 27

Répartition des saisies de méthamphétamine par sous-région en 2004

(N=11 tonnes)



72. Au cours de la période 1999-2003, les plus grandes quantités de méthamphétamine saisies ont été signalées par la Chine, suivie par la Thaïlande et les États-Unis. En 2004, les États-Unis ont saisi au total 3 tonnes de méthamphétamine et ont donc dépassé pour la première fois la Chine (2,8 tonnes). Les autres pays qui ont saisi d'importants volumes de méthamphétamine ont été par ordre décroissant en fonction des quantités saisies, la Thaïlande, le Mexique, les Philippines, le Japon, l'Australie et la République démocratique populaire lao.

73. La méthamphétamine saisie en Asie du Sud-Est provenait de pays de cette sous-région, à savoir la Chine, le Myanmar, les Philippines et la Thaïlande. En Amérique du Nord et en Océanie, la méthamphétamine saisie était pour l'essentiel d'origine intérieure. Les autorités australiennes ont déclaré une augmentation des quantités de formes plus pures de méthamphétamine couramment appelées "ice".

74. Aux États-Unis, on a enregistré un recul de 20% des saisies de méthamphétamine en 2004.

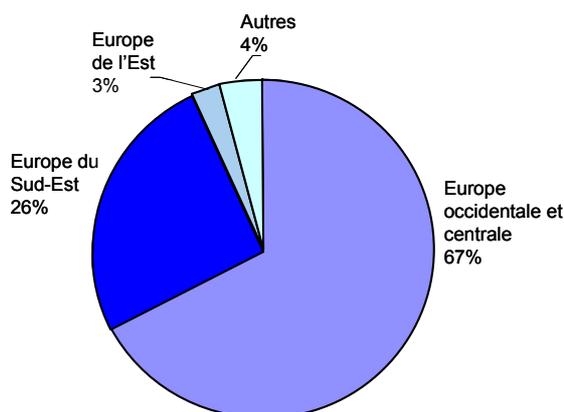
b) *Amphétamine*

75. Après une progression sensible en 2003, les saisies mondiales d'amphétamine ont augmenté de 5% pour passer à 6 tonnes en 2004. En outre, des saisies de 3,7 tonnes de STA non spécifiés (c'est-à-dire des STA non spécifiés par les pays faisant la déclaration comme étant des amphétamines, de la méthamphétamine ou de l'ecstasy) ont été déclarées à l'échelon mondial. La plus grosse partie de ces saisies a été déclarée par des pays d'Europe, ce qui indique qu'une forte proportion des saisies de STA se compose probablement d'amphétamine.

76. Comme pour les saisies d'héroïne, la tendance des saisies d'amphétamine en Europe du Sud-Est indique une intensification du trafic (en particulier en Bulgarie). Cette tendance ressort également de la répartition sous-régionale des saisies d'amphétamine: l'Europe du Sud-Est a représenté plus d'un quart des saisies mondiales d'amphétamine en 2004 (contre 11% l'année précédente). Les pays d'Europe occidentale et centrale ont continué de représenter l'essentiel de ces saisies (voir figure 28). Seule une partie relativement faible des saisies d'amphétamine a été déclarée par les pays des autres sous-régions.

Figure 28

Répartition des saisies d'amphétamine par sous-région en 2004
(N=6 tonnes)



77. La plus grosse quantité d'amphétamine saisie dans le monde en 2004 a été signalée par la Bulgarie (1,5 tonnes)¹, suivie par les Pays-Bas et l'Allemagne. Le principal pays d'origine de l'amphétamine saisie en Europe continue d'être les Pays-Bas suivis par la Pologne, la Lituanie et la Belgique. Cependant, un certain nombre d'autres pays ont aussi été cités comme pays d'origine par au moins un autre pays. La Norvège et la Suède ont été les destinations visées les plus fréquemment citées de l'amphétamine qui avait été saisie avant d'être introduite vers d'autres pays.

c) *Substances de type ecstasy*

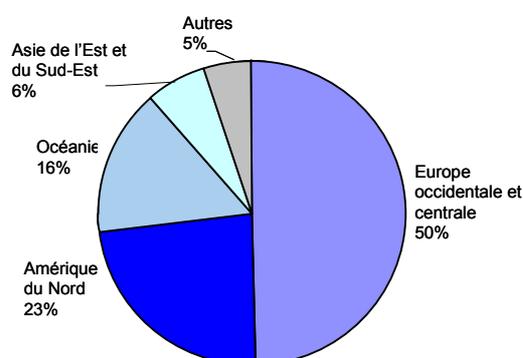
78. Après un recul significatif des saisies d'ecstasy et d'autres hallucinogènes en 2003, des quantités records – 8,5 tonnes – ont été déclarées en 2004 (soit une augmentation de 77% par rapport à 2003), une progression ayant été déclarée dans toutes les régions. L'essentiel des saisies d'ecstasy en 2004 ont continué d'être effectuées en Europe occidentale et centrale suivie par l'Amérique du Nord, l'Océanie et l'Asie de l'Est et du Sud-Est. Dans les autres parties du monde, malgré une progression des saisies, les quantités saisies d'ecstasy étaient relativement faibles (voir figure 29).

79. Le Canada, suivi par la Belgique, l'Australie et les Pays-Bas, a signalé les plus grosses saisies d'ecstasy en 2004. Ces quatre pays ont représenté les deux tiers des saisies totales. Début 2005, l'Australie a saisi plus de 1,2 tonne de substances de type ecstasy – une des plus grosses saisies mondiales jamais effectuées.

Figure 29

Répartition des saisies d'ecstasy (et autres hallucinogènes) par sous-région en 2004

(N=8,5 tonnes)



80. Le trafic de l'ecstasy est resté largement intrarégional en Europe et interrégional en dehors de l'Europe, la fabrication de l'ecstasy restant surtout assurée par des pays d'Europe. Les principaux pays d'origine ont été les Pays-Bas (cités par 80% des pays ayant fait une déclaration) et la Belgique. L'Allemagne a été le pays de transit le plus fréquemment cité par rapport aux saisies d'ecstasy en Europe. Les pays les plus fréquemment cités en tant que destinations initialement visées pour les expéditions d'ecstasy entre 2003 et 2004 étaient les États-Unis, suivis par l'Australie, le Royaume-Uni, l'Italie et la Norvège.

81. La Chine a représenté plus de la moitié des saisies d'ecstasy en Asie de l'Est et du Sud-Est. En outre, des quantités relativement importantes d'ecstasy ont été saisies dans les pays suivants, classés par ordre décroissant en fonction des volumes

saisis: Indonésie, Japon, Région administrative spéciale de Hong Kong, Chine et Thaïlande.

E. Autres drogues

82. Entre 2003 et 2004, les saisies de méthaqualone ont continué d'être concentrées en Inde et en Afrique du Sud. En 2004, le volume total de ces saisies a augmenté de 63% pour s'établir à 4,8 tonnes. En ce qui concerne les saisies de dépresseurs autres que la méthaqualone, une quantité record de 20,5 tonnes, représentant 95% du total mondial, aurait été saisie par la Fédération de Russie en 2004. Les États-Unis, le Japon et le Mexique ont aussi déclaré des saisies de dépresseurs de ce type dépassant 100 kg. Au total, 55 pays ont signalé des saisies de dépresseurs durant la même période.

IV. Conclusions

83. Un regain d'effort est nécessaire si tous les États Membres veulent atteindre les objectifs fixés par l'Assemblée générale à sa vingtième session extraordinaire (1998) en ce qui concerne la réduction de l'offre et de la demande de drogues illicites.

84. L'évolution de la situation en Afghanistan en 2005, où la culture illicite du pavot à opium a fortement diminué dans certaines parties du pays mais a augmenté de manière encore plus spectaculaire dans d'autres, confirme qu'il n'y a pas de solution facile au problème de la culture illicite de drogues. Toutefois, le Gouvernement afghan et la communauté internationale doivent œuvrer ensemble pour proposer des solutions de rechange licites et économiquement viables aux plus démunis dont les moyens de subsistance dépendent actuellement de la culture de drogues illicites, tout en renforçant en même temps l'état de droit dans le pays.

85. Les Gouvernements du Myanmar et de la République démocratique populaire lao ainsi que la communauté internationale doivent s'attaquer à la pauvreté croissante dans les zones rurales pour éviter de compromettre les progrès réalisés dans la lutte contre la culture illicite de pavot à opium.

86. Dans les pays des Andes, malgré les avancées considérables réalisées s'agissant de réduire la culture illicite du cocaïer ces dernières années, les résultats de la dernière enquête sur la coca ont montré que la situation est loin d'être réglée. Outre les perturbations du tissu social et les problèmes économiques et sanitaires causés par l'économie illicite de la drogue, les préoccupations environnementales liées à la culture illicite appellent une attention et une intervention immédiates de la part des États touchés et de la communauté internationale. De plus, la progression de cette culture tant en Bolivie qu'au Pérou nécessite une concertation des initiatives régionales visant à réduire l'offre.

87. La diffusion de la culture illicite de plants de cannabis dans des pays souvent appauvris et le nombre croissant des consommateurs de cannabis dans le monde appellent aussi des interventions des pays concernés et l'octroi d'une aide internationale.

88. L'étude réalisée en 2005 par l'ONUDC en Afrique occidentale^k portait, entre autres, sur les problèmes auxquels se heurtent les pays de transit. En Afrique occidentale, le trafic et la fraude liés à la drogue occupaient une place prépondérante dans les types d'activités illicites impliquant des groupes criminels dans la sous-région. Cela rend cette sous-région vulnérable à l'influence ouverte de criminels

organisés et à une potentielle déstabilisation. Une volonté politique plus résolue de soutenir les réformes de la police, d'appuyer les formes de coopération régionale et internationale et de lutter contre la corruption, est essentielle pour intervenir efficacement afin de régler ces problèmes.

89. Les taux croissants de réussite des organismes chargés de l'application des lois et de la répression obtenus à l'échelon mondial du point de vue des saisies de stupéfiants et de substances psychotropes illicites sont louables. Cependant, la progression des saisies de drogues pourrait aussi correspondre à une intensification de la production et du trafic de drogues. Une coopération internationale étroite reste nécessaire pour faciliter les échanges d'informations entre les organismes de lutte contre la drogue et pour favoriser à l'avenir un renforcement des capacités des services de détection et de répression en matière de drogues. La coopération entre États Membres est particulièrement importante pour empêcher les précurseurs chimiques utilisés dans la fabrication illicite de drogues d'être détournés des circuits licites.

Notes

- ^a L'ONUDD ne disposait pas de données concernant les saisies au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en 2004 lorsque le présent rapport a été établi. Aux fins de l'analyse statistique figurant dans ce rapport, on a supposé que les saisies au Royaume-Uni étaient restées stables en 2004 étant donné que ces dernières années la part de ce pays était importante dans les grosses saisies de drogues.
- ^b Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Maroc: Cannabis Survey 2004* (mai 2005).
- ^c Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Summary Findings of Opium Trends in Afghanistan, 2005* (septembre 2005).
- ^d Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Myanmar: Opium Survey 2005* (novembre 2005).
- ^e Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Laos Opium Survey 2005* (juin 2005).
- ^f Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Coca Cultivation in the Andean Region, A Survey of Bolivia, Colombia and Peru* (juin 2005).
- ^g Publication des Nations Unies, numéro de vente. E.05.XI.10.
- ^h Aux fins de ce calcul, il est supposé que 10 kg d'opium équivalent à 1 kg de morphine ou à 1 kg d'héroïne.
- ⁱ Les stimulants de type amphétamine tels que définis par l'ONUDD se composent d'amphétamines (amphétamine, méthamphétamine), d'ecstasy (MDMA et substances apparentées) et d'autres stimulants de synthèse (méthcathinone, phentermine, fénétylline, etc.).
- ^j Les renseignements concernant les saisies au Royaume-Uni en 2004 n'étaient pas disponibles au moment de l'établissement du présent rapport. Aux fins de l'analyse, on a supposé que le niveau des saisies au Royaume-Uni était semblable en 2004 à ce qu'il était en 2003. Ces dernières années, c'est au Royaume-Uni que les quantités d'amphétamine saisies ont été les plus importantes.
- ^k *Transnational Organized Crime in the West African Region* (Publication des Nations Unies, numéro de vente. E.05.XI.1).